Envoyé en préfecture le 05/02/2024
Reçu en préfecture le 05/02/2024
Publié le
ID : 045-214500498-20240125-2024012508-DE

Réception contrôle de légalité
Préfecture du Loiret le
n°enregistrement ACTES

BOUZY LA FORÊT
Mairie, 18 rue de la Mairie -45460

Conseil Municipal
Délibération numéro 20204012508

Date de la convocation 19.01.2024

Date d'affichage 19.01.2024

Nombres de membre
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt cinq janvier à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de BOUZY-LA-FORET se sont réunis, à la mairie.

Présents : Mmes et MM. Florence BONDUEL, Jean-Claude TONDU, Christian TOUSSAINT, Yann GOLLION, Sylvie VUILLET, Dominique BAUDOIN, Ilona BERNY-VILFROY, Christian AMEUR, Gilberte BADAIRE, Aurélia BLOT, Aurélie DAUBIN, François DAUBIN, Catherine FOUCAULT, Jonathan RÉMÉNÉ.
Absente: Sophie THIRET épouse ALLION.

Délibération 2024012508

Pour 14
Contre 0
Abstention 0

Aide sociale administré

Par délibération 2023101204 du 12 octobre 2023, sur proposition du comité consultatif communal d'action sociale (CCCAS), le conseil municipal a accordé, à un administré, pour le 4ème trimestre 2023, un secours alimentaire et de produits d'hygiène/première nécessité d'un montant mensuel maximum de 100 €.

Vu la demande de prolongation de cette aide jusqu'en février 2024,

Vu l'avis favorable du CCCAS,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

Valide la proposition de prolongement d'aide sociale émise par le CCCAS.

Dit que cette aide sera prise en charge directement par le budget communal.

Le Maire,
Florence BONDUEL.

Le Secrétaire de séance,
Aurélia BLOT,
Conseillère municipale.

Madame la Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans, situé 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet http://telerecours.fr